

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départs de Saumur pour Paris.	
6 heures 49 minut. soir,	Omnibus.	9 heures 50 minut. matin,	Express.
4 — 32 — —	Express.	11 — 51 — —	Omnibus.
4 — 1 — —	matin, Express-Poste.	6 — 6 — —	soir, Omnibus.
10 — 28 — —	Omnibus.	9 — 23 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.
Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

L'élévation du taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre, au chiffre de 8 pour cent et la corrélation de cette mesure avec la crise financière qui règne aux États-Unis, donnent aux nouvelles de ce pays une importance particulière.

C'est dans la journée de dimanche que le navire le *Canada* a apporté le dernier courrier de New-York qui nous fait connaître qu'aucune amélioration ne s'est fait sentir sur les principaux marchés de l'Union américaine. Le besoin d'argent était aussi grand que jamais aux dernières dates, et l'on citait de nouvelles suspensions de paiements. Un nombre considérable de banques de l'intérieur avaient suspendu aussi leurs opérations, et l'on ajoutait que la banque de l'Amérique anglaise et d'autres banques du Canada avaient fait venir des sommes considérables plutôt que de vendre ou de faire l'échange aux bas prix qui ont cours. On disait enfin que les consignataires d'or du *Central America* (qu'on sait maintenant n'avoir été que de 1,200,000 dollars) ont reçu des billets par duplicata de chargement et de traites contre leur consignment, et qu'ils ont tiré sur les assureurs en Angleterre, avec ordre de retour en espèces.

Le gouvernement américain fait tous ses efforts pour diminuer la gêne; il rachète des fonds fédéraux pour de grandes sommes. On disait aussi à New-York que l'administration avait pris en considération la convenance de faire des avances aux entrepreneurs d'embarquement de matériel comme mesure de secours.

Une réunion démocratique a eu lieu à Philadelphie pour protester contre la législature des États, qui a autorisé la suspension des banques de cette ville. En outre, une session spéciale de la législature de la Pensylvanie a été convoquée pour le 26.

On éprouvait une certaine gêne à la Nouvelle-Orléans, par suite de l'impossibilité de négocier le change, mais les paiements se faisaient générale-

ment avec promptitude, et, excepté une ou deux suspensions et le refus des agents des banques du pays de retirer les billets, tout conservait une assez bonne tournure.

Dans ces tristes conjonctures, l'expédition américaine contre les Mormons est un peu négligée; néanmoins les nouvelles du Lac-Salé annoncent que ces derniers travaillent à rendre leurs forces capables d'une plus grande résistance et à fortifier leurs ponts, dans l'intention où ils sont de s'opposer au passage des troupes des États-Unis qui sont en route pour Ulhah. — Havas.

On écrit de Vienne, le 14 octobre, à la *Gazette d'Augsbourg*:

« L'ambassadeur de Turquie à Vienne, le prince Kallimaki, a reçu de son gouvernement des instructions relatives au conflit du pacha de Soutari avec les Vasovics. On sait que les Monténégrins, après la retraite du pacha, ont pris possession du pays et l'ont organisé suivant leur système. Si ce district reconnaissait la suprématie du prince Daulto, la Bosnie serait coupée du pachalik de Nowibazar dans la Serbie turque. C'est pour parer à cette éventualité, que le prince Kallimaki a reçu l'ordre de s'entendre avec le cabinet autrichien. »

On écrit de Vienne, 15 octobre, à la *Gazette de la Bourse*:

« Plusieurs journaux ont prétendu qu'il était né des divergences entre l'Autriche d'une part, la France et l'Angleterre de l'autre, sur la libre navigation du Danube. L'Autriche ne voudrait concéder la libre navigation à tous les pavillons que jusqu'à Galatz et à Ibraïla, et la réserver sur le cours supérieur du Danube aux États riverains. Il n'est pas nécessaire de prouver que ces assertions sont dénuées de fondement. Le traité de Paris étend expressément à la navigation du Danube les principes admis par le congrès de Vienne à l'égard des fleuves qui traversent le territoire de plusieurs États, et

l'Autriche n'a pas la moindre intention de chicaner sur l'application de ces principes. »

On sait que, d'après le firman de convocation, et conformément aux anciens usages du pays, la présidence des divans appartient de droit au métropolitain.

C'est le 17 qu'on a procédé, à Bucharest, à l'élection des vice-présidents, secrétaires et questeurs. Une dépêche de Bucharest fait connaître les résultats:

- « Vice-Président, M. Nicolas Golesco.
 - » Secrétaires: MM. Constantin Rosetti, Demètre Bratiano, Constantin Crezzulesco, Stéfan Golesco.
 - » Questeurs: MM. Grégoire Ghika, général Tell, Marghiloman. Presque unanimité. »
- (Constitutionnel.)

On lit dans le même journal:

Nous avons, il y a déjà quelque temps, fait nos réflexions et nos réserves au sujet de la note turque relative aux élections de Moldavie et de Valachie. Nous avons dit que les puissances n'avaient pour le moment aucune réponse à faire à ce document, au moins prématuré. La même manière de voir est exprimée dans un extrait suivant d'une correspondance adressée de Berlin, le 16 octobre, à la *Gazette de Hanovre*:

« La note circulaire de la Porte a été remise ici, il y a plus de quinze jours. Il paraît que les diverses puissances ne répondront pas à cette note et qu'on ne s'attend pas à une réponse à Constantinople, car ce serait, en effet, vouloir discuter par voie de correspondance la question des Principautés, qui doit être réservée au congrès de Paris. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, 19 octobre. — L'ambassade de Siam s'est arrêtée à Malte où elle a été fêtée par les autorités. Le 11, elle est partie par le *Caradoc* pour

FEUILLETON

LES DEUX SOEURS.

PROLOGUE. — LE CAPITAINE BRAMANTE.

(Suite.)

Après avoir traversé une cour carrée, les deux amis pénétrèrent dans une grande salle médiocrement éclairée par quelques lampes appendues le long des murs. Une jeune femme, beauté énergique, au regard de feu et aux charmes luxuriants, accourut avec empressement à la voix retentissante du capitaine.

— Bonjour, signor Bramante, dit-elle avec un sourire qui trahissait clairement toute la joie de son âme. — Salut, adorable Beppa! sur mon honneur, je viens de passer une rude journée; et aussi vrai que vous êtes la perle des aubergistes de Milan, vous allez me voir mourir de soif à vos pieds si vous ne m'apportez sur-le-champ une pleine cruche de ce vin doré que vous me donniez à goûter hier et dont je vous fis, il doit vous en souvenir, l'éloge le plus pompeux et le plus mérité.

La jeune femme disparut en courant, et revint aussitôt avec un pot et deux gobelets, qu'elle posa sur la table; puis elle se retira après avoir échangé un regard d'intelligence avec Bramante.

Le capitaine déboutonna son pourpoint, jeta son chapeau et son épée sur un des bancs de bois qui bordaient les murailles, puis remplissant les deux gobelets.

— Goûtez-moi cela, dit-il à Francesco.

Le jeune homme porta le gobelet à ses lèvres, puis, le posant aussitôt sur la table avec une grimace significative:

— Ce vin est excellent, j'en suis convaincu, dit-il, mais il faut en avoir l'habitude.

La grimace de Francesco fit beaucoup rire Bramante, qui se résigna sans difficulté à boire à lui seul tout le contenu de la cruche. Il poussa même l'héroïsme jusqu'à en vider une seconde, à laquelle Francesco ne toucha pas plus qu'à la première.

— Or çà, mon cher Francesco, s'écria-t-il enfin, vous voulez donc décidément retourner dans vos montagnes et passer votre existence à garder des pourceaux et des brebis? — Sans doute, répondit le jeune homme. Qu'y a-t-il là de surprenant? N'y a-t-il pas des milliers d'hommes qui exercent cette profession en Italie? — Oui, mais ces milliers d'hommes ne sont pas, comme vous, gens de cœur et d'intelligence. — Bah! soldat ou berger, l'un vaut l'autre. — Oui, avec cette différence que le berger reste berger, tandis que le soldat peut devenir capitaine comme moi, grand connétable et gonfalonier de l'Église, comme Giacomuzzo Sforza, ou même prince régnant comme Braccio de Montone! Est-ce que de tels exemples ne sont pas faits pour électriser le cœur? — Oui, certes, il y a de quoi tenter l'ambition d'un homme, mais la mienne ne vise pas si haut: elle se propose un but plus facile à atteindre et plus en rapport avec mes goûts et mon caractère. — Comme il vous plaira, halbutia Bramante dont les facultés s'engourdisaient sous l'influence du nectar napolitain, mais par

saint Hilarion, mon patron, cela me chagrine beaucoup.

Il prononça ces mots d'une voix attendrie, et prit la main de Francesco, qu'il pressa avec effusion, car les vapeurs de l'ivresse avaient considérablement développé sa sensibilité naturelle; puis jetant autour de lui un regard vague et sans expression, il murmura quelques syllabes inintelligibles, laissa tomber sa tête sur la table et s'endormit profondément.

Francesco, très-surpris, tenta inutilement de l'éveiller pour lui faire ses adieux. Voyant enfin qu'il y fallait renoncer, et que la nuit était déjà tombée depuis longtemps, il se leva et sortit de la salle, espérant bien que cette fois rien ne s'opposerait plus à son départ.

IV.

Le jeune père venait de mettre le pied dans la cour carrée qu'il fallait traverser pour gagner la rue, lorsqu'il crut entendre dans l'obscurité comme un bruit de voix confuses à quelques pas de lui. Il allait passer outre, mais le nom de Bramante venant à frapper son oreille, il craignit qu'il n'y eût là quelque danger pour le capitaine, et, protégé par l'ombre épaisse qui enveloppait la cour, il se glissa avec précaution le long du mur, et parvint à se rapprocher de ceux qu'il considérait déjà comme les ennemis de Bramante, sans éveiller leur attention.

— Tu es bien sûr de ce que tu dis-là? murmura une voix au timbre dur et impérieux. — Quant à cela, capitaine, rapportez-vous en à moi: ce n'est pas sans rai-

Gibraltar et l'Angleterre. Le prince, parent du Roi de Siam, est chargé de remettre à la reine Victoria de riches cadeaux, entre autres un trône en or massif et pierreries. Le général Codrington refuse positivement un gouvernement à Malte. Les habitants demandent un gouvernement civil et l'extension de leurs libertés.

Le Pacha d'Égypte a ajourné son voyage dans le Soudan pour recevoir le prince Napoléon.

La nouvelle d'une révolte à Tripoli est démentie. Le consul d'Angleterre a fait afficher un ordre de Constantinople permettant l'exportation des bœufs; néanmoins le gouvernement du Bey persiste à refuser d'obéir, attendu les pertes occasionnées par l'épizootie et les besoins du pays.

Madrid, 19 octobre. — Rien de nouveau sur la composition du nouveau cabinet. Les ministères des affaires étrangères, des finances, de l'intérieur, de la marine et des travaux publics continuent d'être gérés par des sous-secrétaires d'État.

Les fonds publics sont calmes, sans changement.

Copenhague, 19 octobre. — Des lettres patentes du Roi, datées de Glücksbourg, 15 octobre, convoquent le conseil suprême pour le 14 janvier.

Hambourg, 20 octobre. — Une ordonnance royale convoque pour le 14 janvier, à Copenhague, le conseil suprême de la monarchie au sujet du conflit allemand.

Berlin, 20 octobre. — On mande de Saint-Petersbourg, à la date du 19 octobre, que le gouvernement russe vient de publier une déclaration officielle, portant que seulement Anapa, Suckum-Kaleh, Redout-Kaleh, sur la côte Asiatique de la mer Noire seront ouverts aux navires étrangers. Un visa russe y sera nécessaire.

Berlin, 20 octobre. — Le Roi a pu passer hier, sans trop de fatigue, une heure entière hors de son lit.

Pendant la nuit, Sa Majesté a reposé pendant 8 heures d'un sommeil tranquille. — Havas.

EXTÉRIEUR.

PORTUGAL. — Toutes les lettres de Lisbonne font l'éloge de la conduite édifiante du Roi au milieu de la calamité qui afflige sa capitale. Sa Majesté a abandonné la campagne et ne cesse de visiter les hôpitaux et les quartiers populeux pour veiller elle-même à l'exécution des mesures prescrites par la science pour la conservation des malades et le rétablissement de la santé publique. Le duc d'Oporto, frère du Roi, doit s'embarquer bientôt à bord du *Don Enrique*, brick de 20 canons, pour se rendre à Rio-de-Janeiro. Ce prince, qui a 19 ans, va épouser, on le sait, une princesse de la famille impériale du Brésil. — Havas.

INDE. — L'extrait suivant d'une lettre particulière arrivée par la dernière malle de l'Inde, et datée de Bombay, 17 septembre, est emprunté au *Morning-Post*:

« Bien que les événements actuels puissent être qualifiés d'insurrection militaire, j'ai le regret de dire qu'un très-grand nombre de chefs indépen-

dants, disséminés sur la surface de l'Inde, manifestent de mauvais sentiments à l'égard des Anglais, et ont, dans plusieurs circonstances, porté assistance aux insurgés, en leur donnant des hommes et de l'argent; que, même des indigènes qui sont liés au gouvernement, ne se cachent pas pour témoigner leur désaffection aux Anglais, et que plusieurs occasions ont fait voir clairement qu'ils sympathisaient avec les insurgés et leur fournissaient des renseignements qui leur étaient d'une utilité évidente pour leurs basses machinations. Cependant, le gouvernement continue encore de confier à ces dignes indigènes les postes de la plus haute importance et les plus largement rétribués.

« C'est une complète absurdité que de dire qu'on a beaucoup fait pour les natifs de l'Inde; le fait est que le gouvernement de l'Inde (comme j'ai eu de nombreuses occasions de le voir depuis un grand nombre d'années) a toujours fait beaucoup trop pour eux, et qu'il les a souvent fait monter en grade sans qu'ils y eussent le moindre droit et sans qu'ils l'eussent mérité, et cela au détriment des Européens, qui ne tiennent ni à l'armée ni à l'administration civile, mais qui font partie de ce qu'on appelle les serviteurs sans contrat.

« L'armée indigène de Bombay continue de rester fidèle, à l'exception du 27^e régiment et de détachements du 12^e et du 13^e; mais on n'éprouve aucune crainte. L'armée de Madras continue également à être sûre; mais je dois avouer qu'il règne un sentiment caché de mécontentement dans les classes les plus inférieures de la population des deux présidences, et que c'est la présence seule d'une force européenne considérable qui s'oppose à ce que le foyer qui couve ne s'allume en un vaste incendie.

« C'est une opinion générale parmi les Européens qui sont dans l'Inde, qu'il n'y a qu'une force militaire très-considérable d'Européens, l'éloignement des indigènes des postes de confiance du gouvernement largement rétribués, qui puissent maintenir l'Inde dans une situation paisible. On ne peut réellement pas se confier à eux. Une autre chose sur laquelle j'insiste comme étant encore plus nuisible, c'est que le grand plan d'éducation qui consistait dans l'établissement d'universités pour les nègres seuls, on doit se le rappeler, a été tout d'abord mis de côté.

« Les autorités de Sattara (dans la présidence de Bombay) ont fait « mordre la poussière » à un grand nombre de coquins de nègres, parce qu'ils étaient ligués avec les insurgés ou parce qu'ils se montraient mécontents; dix-sept d'entre eux dont quelques-uns étaient employés par la Rannée (reine indigène) de Sattara, ont été pendus, mis en pièces à la bouche des canons ou tués à coups de fusil; ainsi, on procède sommairement à l'égard de tout nègre qui est seulement soupçonné d'être en relation avec les insurgés.

« Un détachement du 2^e de cavalerie légère de Bombay qui était à Deesa, ayant montré des dispositions à l'indiscipline, a été sabré ou fusillé jusqu'au dernier homme par deux compagnies du 83^e régiment de Sa Majesté. Ainsi, vous voyez que nulle part on ne fait aucune grâce aux lâches co-

quins, et que c'est le moyen de faire marcher les affaires. Les demi-mesures et les temporisations ont pour résultat de leur faire croire que nous sommes craintifs et irrésolus. Les moyens énergiques, au contraire, inspirent un sentiment de crainte et de respect envers les Anglais.

« Les revolvers sont la meilleure de toutes les armes, parce qu'on ne doit avoir aucune confiance en la fidélité des indigènes, même dans le cercle de la vie domestique et privée. Au moment où je vous écris, j'ai mon revolver chargé sur ma table; dans le fait, la crainte est telle parmi les Européens, que presque tout le monde a son arme défensive.

« Les lettres qu'on a reçues d'Hérat à Bombay, par Méched et la Perse, assurent que l'armée persane, à son entrée dans Hérat, avait chassé de la ville toute la population juive et lui avait imposé les plus dures rigueurs, auxquelles un grand nombre avaient succombé. Tous les juifs avaient reçu l'ordre de se rendre à Méched, où ils sont maintenant exposés à de nouvelles indignités.

« Le *Mohurram* s'est passé tranquillement; on ne cite pas un seul exemple de perturbation.

« J'espère pouvoir vous annoncer par la prochaine malle la chute de Delhi, car je sais positivement qu'on a l'intention de livrer un grand assaut aussitôt que les renforts seront arrivés. »

— Le chef des insurgés de Cawnpore est Nana Dhundoo Pont, fils adoptif du Peshware. Il s'appelle Nana et non pas Neua. Nous avons vu sa signature: elle portait très-lisiblement écrit: *Nana Sahib*.

FAITS DIVERS.

On écrit de Francfort, le 15 octobre:

« Un grand malheur est arrivé dans notre ville, cette nuit. Un grand nombre de pièces d'artifice, que l'artificier Schunck avait préparées dans sa maison pour les fêtes d'automne, ont fait explosion à une heure du matin. Dans un instant, tout le magasin a été en flammes. Onze personnes ne se sont sauvées qu'à grand-peine et ont été grièvement blessées. M. Schunck, une autre personne et deux enfants n'ont pas été retrouvés jusqu'ici. A quatre heures du matin, la maison s'est écroulée avec un bruit épouvantable. On a été forcé d'abattre les maison attenantes pour empêcher l'incendie de s'étendre. »

(*Journal allemand de Francfort.*)

— On écrit de Francfort, le 16 octobre:

L'explosion qui a eu lieu pendant la nuit du 15, dans la petite rue d'Eschenhein et dont nous avons déjà parlé, a eu des suites beaucoup plus terribles qu'on ne l'avait cru d'abord. Aujourd'hui après-midi on avait déjà retiré sept personnes de dessous les débris: Schunck, trois de ses enfants, deux ouvriers et une domestique. Le déblaiement de la maison écroulée n'est pas complètement achevé et l'on craint de trouver encore dans cet effroyable tombeau quelques personnes qui ont disparu. La femme et le quatrième enfant de Schunck sont, ainsi que d'autres personnes grièvement blessées, à l'hôpital, et l'on doute fort de leur rétablissement.

« Voici quelques détails sur cette explosion et

son qu'on m'a surnommé le furet; j'ai gagné à plat-ventre l'entrée de la cuisine, et de là, je voyais tout ce qui se passait dans la salle... Je ne les ai pas perdus de vue un seul instant. — Tu peux me garantir que le capitaine Bramante n'a pas quitté la salle? — Pas une minute. — Tu ne l'as pas vu tirer un papier de sa poche pour le serrer quelque part et le remettre à quelqu'un? — Je vous certifie, capitaine, qu'il n'en a rien fait. Ce n'est point d'ailleurs à son compagnon qu'il aurait confié un objet de quelque importance; à en juger par ses habits, c'est un pauvre berger plus capable de parler à des animaux que de s'occuper d'affaires sérieuses. — A merveille! il n'a pas été un seul instant seul depuis qu'il a reçu ce papier des mains de la duchesse Béatrix, il l'a donc encore sur lui. Et tu dis qu'il dort? — Comme une marmotte dans son trou. — Eh bien! s'il rêve qu'il sera pendu demain, jamais homme n'aura si bien démêlé sa destinée en songe. Quant à vous autres, camarades, vous pouvez compter sur une bonne aubaine de la part du duc. Allons donc éveiller ce cher Bramante.

Avant que ces derniers mots ne fussent prononcés, Francesco, qui avait tout entendu, regagna la salle où il avait laissé le capitaine. Celui-ci dormait encore. Deux minutes s'écoulèrent, et Francesco qui, ainsi que nous le verrons tout-à-l'heure, avait mis ces deux minutes à profit, vit entrer cinq hommes armés.

C'était Braccioli avec quatre soldats de sa troupe.

Assis en face de Bramante, le coude appuyé sur la table et la tête dans sa main, Francesco feignit de ne donner aucune attention à ce qui se faisait autour de lui.

Braccioli s'approcha de Bramante et lui frappant le bras:

— Holà! capitaine! holà! lui cria-t-il.

Un ronflement énergique fut toute la réponse de Bramante.

Francesco releva la tête et se frotta les yeux comme un homme réveillé en sursaut.

— Quoi! que me veut-on? demanda-t-il. — A vous, rien, répondit Braccioli; c'est au capitaine Bramante que nous avons affaire. — En ce cas, il faut l'éveiller. — C'est bien facile à dire... autant vaudrait, je crois, remuer une borne.

Francesco se leva, et, secouant vigoureusement son ami:

— Holà! capitaine, lui cria-t-il aux oreilles.

Un grognement profond fit comprendre que la voix du jeune pâtre avait été entendue.

— Capitaine, capitaine Bramante, redoubla le berger en le secouant de nouveau, éveillez-vous, voilà de braves gens qui ont deux mots à vous dire.

Bramante releva péniblement sa tête alourdie, et entra ouvrant ses paupières:

— Ah! ah! dit-il en jetant sur Francesco un regard éteint, tu as quelque chose à me dire, petit... Eh bien, parle, je t'écoute. — Non, mon cher Bramante, dit alors Braccioli, non, ce n'est pas ce jeune homme, mais moi, Braccioli, capitaine d'une compagnie de francs-archers au service du duc de Milan, qui vous prie de vouloir bien m'accorder un moment d'attention.

A la voix de Braccioli, Bramante ouvrit tout-à-fait les

yeux, et la surprise qu'il éprouva en l'apercevant en face de lui, accompagné de ses quatre soldats, parut dissiper, en grande partie, le nuage épais qui obscurcissait son intelligence.

— Vous ici! capitaine Braccioli, dit-il enfin, et vous y venez pour me parler, dites-vous? — Cela vous étonne, capitaine Bramante, et pourtant, quoique vous ayez repoussé assez brutalement mon amitié, c'est dans votre intérêt que je viens à vous en ce moment.

Bramante fronça le sourcil, comprenant tout de suite, malgré la fumée du vin, qu'un si tendre intérêt devait cacher quelque intention perfide.

— Voyons, s'écria-t-il avec impatience, hâtons-nous d'en finir, que me voulez-vous? — Votre bien, encore une fois, dit Braccioli; vous avez sur vous, capitaine, un papier de la plus haute importance.

Bramante se troubla...

— Ce papier, que vous possédez depuis quelques heures seulement, serait sans doute d'un grand prix aux yeux de monseigneur Visconti, près duquel il pourrait encore augmenter votre faveur; mais vous êtes si modeste, capitaine, que vous pourriez négliger de mettre à profit cette magnifique occasion... C'est ce qu'ont redouté pour vous vos amis, et c'est pour cela que moi, qui me fais honneur de compter parmi les plus dévoués, je suis venu vous prier de me confier cette pièce si précieuse afin de la porter de votre part au duc notre maître, qui la lira, si je ne me trompe, avec un vif intérêt. — Ah! c'est pour cela que vous êtes venu! dit Bramante, dont le visage s'empourpra de colère.

ses suites, qui nous ont été donnés par un des aides de Schunck et par d'autres témoins oculaires.

» Le soir de la catastrophe, Schunck se trouvait encore tard pendant la soirée au cabaret et cherchait à engager deux de ses aides à travailler avec lui durant la nuit à ses feux d'artifice. Toutefois, un seul y consentit. L'un et l'autre étaient occupés à faire sécher une pièce d'artifice, lorsque le feu l'atteignit et enflamma aussi quelques fusées; ces dernières volèrent en partie dans la cuisine voisine et mirent le feu aux matières premières qui y étaient entassées. L'aide de Schunck, les mains, la figure et les épaules fortement brûlées, sauta dans la rue et courut dans cet état faire l'annonce de cette catastrophe au corps de-garde, d'où il fut transporté à l'hôpital. Schunck, cherchant à empêcher une explosion ultérieure, prit dans ses bras autant de fusées qu'il put et les emporta enflammées dans la cour, où il fut aperçu par les voisins, criant au secours et demandant une échelle; mais ces derniers devaient penser à leur propre salut. Schunck rentra alors précipitamment dans la maison; il trouva le plancher enfoncé par l'explosion et voulut vraisemblablement traverser la chambre en feu et s'enfuir par la fenêtre; mais il tomba près du poêle, où il fut tellement couvert de décombres, qu'il n'y eut que ses pieds et l'un de ses bras qui restèrent libres; une poutre lui tomba aussi sur la tête et c'est dans cette position qu'il a été brûlé. Sa femme et sa fille se sauvèrent dans la rue avec leurs vêtements en feu qu'on éteignit en plaçant ces malheureuses sous le tuyau d'une fontaine. Quelques autres habitants de cette maison se sauvèrent par la fenêtre, à l'aide d'échelles qu'on leur tendit.

— Un médecin hongrois va, dit-on, publier, à Paris, un livre contre les cravates. Il prétend et prouve, dit-il, que c'est à leur introduction dans la toilette des hommes qu'est dû le développement de l'apoplexie. La mode de s'empaqueter le cou est de récente origine: elle a été apportée en France par un régiment de Croates vers le milieu du dix-septième siècle.

— Le navire *la Reine*, parti de Saint-Nazaire pour Bilbao, le 5 de ce mois, avait navigué sans événement remarquable jusqu'au 7, et il se trouvait alors à 30 milles environ du cap de Machicao, avec des vents N.-O. en tourmente, lorsque, vers cinq heures du matin, il a reçu un coup de mer, par le travers des porte-haubans du grand mât, qui lui a enlevé tout le rouf, a cassé les pavois et jambettes, défoncé les bastingages, cassé la roue du gouvernail, brisé la clairevoie et le compas, et enlevé deux hommes de l'équipage, parmi lesquels se trouvait le deuxième capitaine.

Le capitaine Chauvelon se trouvant à la barre en ce moment, a eu la jambe gauche cassée, et malgré cela a continué avec une énergie remarquable à faire tous ses efforts pour sauver le navire. On a installé une barre de rechange et fait route pour le port le plus voisin ne pouvant plus tenir la mer dans l'état où se trouvait le navire.

Le 11 courant, *la Reine* a eu le bonheur de rencontrer le navire *Aimable-Guillemette*. Le capitaine

Le Dobeat, commandant ce navire, s'est mis généreusement à la disposition du capitaine Chauvelon, qui, dans l'état de souffrance où il se trouvait, a remis le commandement de son navire à M. Lefloch, deuxième capitaine de *l'Aimable-Guillemette*, qui a conduit *la Reine* à Bordeaux.

Jusqu'au dernier moment, le capitaine Chauvelon a fait preuve de la plus rare énergie, et il n'a abandonné le commandement de son navire que lorsqu'il a pu être remplacé par M. Lefloch, après six jours de souffrances inouïes, avec la jambe gauche cassée près de la cheville; il a pu enfin être débarqué à Bordeaux, où on l'a transporté à l'hôpital. L'état de sa jambe était si grave, par suite du manque de secours pendant tout ce temps, que l'amputation a été jugée nécessaire. Durant cette terrible opération, faite par M. le docteur Soulé, et qui a parfaitement réussi, le courage du capitaine Chauvelon ne s'est pas démenti. Aujourd'hui 17, son état est très-satisfaisant. (Constitutionnel.)

— On écrit de Marseille, le 17 :

« Avant-hier soixante Arabes arrivés d'Alger ont débarqué au port de la Joliette; ils vont prendre leur passage sur un des paquebots d'Alexandrie, pour se rendre à la Mecque, d'où, après avoir accompli leur pèlerinage au tombeau de Mahomet, à la Kaaba, ils retourneront dans leurs foyers avec le titre de hadjis ou pèlerins. Ces Arabes se sont accroupis sur le quai, au milieu de leurs bagages, et ont gardé un sérieux imperturbable devant la foule qu'amuse toujours cette exhibition, si souvent renouvelée à Marseille, de mœurs orientales. Comme ils appartiennent tous aux classes les plus pauvres de nos possessions algériennes, ils portaient un costume d'une saleté et d'une grossièreté singulières. Les burnous étalaient les traces d'un long usage et paraissaient renfermer des hôtes incommodés. Le moment de la prière étant venu, ces Arabes se sont agenouillés et ont récité à haute voix, en remuant la tête et en tenant les mains à la hauteur des oreilles, des versets du Coran. Ce spectacle religieux a mis en gaieté quelques enfants du peuple, dont l'un s'est avisé de frapper de sa main ouverte sur la tête d'un pèlerin qui s'est relevé, les yeux enflammés de colère et a lancé des imprécations arabes dont le sens ne pouvait être deviné que par la véhémence gesticulation dont ces imprécations étaient accompagnées. Un ecclésiastique, témoin de cette scène, a reproché aux jeunes *nervis* leur conduite et les a engagés à respecter des étrangers qui priaient Dieu à leur manière sur le quai d'une ville étrangère, sans que les fatigues du voyage et la présence de tant de personnes les eussent détournés de l'accomplissement d'un devoir sacré. Trois femmes, couvertes d'un voile percé de deux trous, étaient au milieu de ces pèlerins. »

— Le Vésuve est toujours très-actif; il jette constamment une lave brûlante et par moments des flammes qui s'élèvent en gerbes magnifiques. Aussi un grand nombre d'étrangers accourent à Naples pour jouir de cet imposant spectacle. Beaucoup de ces touristes exécutent l'ascension de la montagne pour contempler de plus près ce phénomène. Parmi eux, on cite le prince d'Orange. Malgré le grand

concours de visiteurs, ce n'est cependant pas sans beaucoup de précautions que l'on peut faire cette course; car on se trouve par moments entre deux courants de lave, et l'on sent résonner sous ses pieds le bruit sourd des matières en ébullition. Quelquefois même on peut voir, à travers de nombreuses fissures ou crevasses, le feu circuler sous le terrain que l'on foule; aussi faut-il se faire accompagner par plusieurs guides, alors qu'un seul suffit dans les temps ordinaires.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Nevers, le 20 octobre 1857, 10 h. du matin.

Le préfet de la Nièvre au préfet de Maine-et-Loire.

Les eaux de la Loire à Nevers ne dépassent pas 70 centimètres au-dessus de l'étiage; des crues sont annoncées du Haut-Allier et de la Haute-Loire. Hier, à 6 heures du soir, l'Allier avait atteint à Clermont le maximum de la crue de 1856. Hier, à midi, la Loire était à 4 m. 40 c. au Puy. Depuis, je n'ai pas eu de nouvelles communications. Je vous adresserai pendant toute la durée de la crue des dépêches à 9 heures du matin, 1 heure et 5 heures. Il a plu à Nevers pendant la soirée et pendant la nuit.

Le temps paraît vouloir se remettre. Il ne pleut plus depuis le point du jour.

Tours, 20 octobre, 11 heures 30 minutes.

Le préfet d'Indre-et-Loire au préfet de Maine-et-Loire.

Le Cher n'est pas en crue à Tours. La Loire est à 96 centimètres à Vierzon, le Cher est à 30 centimètres au-dessous de l'étiage.

Notre collègue de l'Allier m'annonce qu'une crue s'est manifestée hier dans le Haut-Allier à 7 heures du soir. La hauteur à l'échelle du pont de Moulins était de 1 mètre à 8 heures ce matin.

Tours, le 20 octobre, 1 h. 30 m. du soir.

Le préfet d'Indre-et-Loire à M. le préfet de Maine-et-Loire.

Mon collègue du Puy-de-Dôme transmet la dépêche suivante :

À huit heures du matin, à Issoire, l'Allier et ses affluents étaient débordés de toutes parts. À l'échelle d'Issoire, les eaux se sont élevées à six heures du matin à 4 m. 40 c. Elles baissent et ne sont plus qu'à 3 m. 80 c. La pluie a cessé, le temps est beau. Un pont du chemin de fer a été emporté.

À Saumur, la Loire marque à l'échelle du pont Cessart, ce matin à 7 heures, 1 m. 05.

Par décret impérial rendu sur la proposition du ministre secrétaire d'Etat au département de l'intérieur :

M. Vallon, préfet de Maine-et-Loire, a été nommé préfet du département du Nord, en remplacement de M. Collet-Meygret, qui sera appelé à d'autres fonctions.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. CODET.

Il se leva brusquement, et voulut s'emparer de son épée, mais elle avait disparu, et il l'aperçut dans les mains d'un des soldats de Braccioli.

— Ceci était prévu, capitaine Bramante, lui dit froidement Braccioli; vous voyez qu'il ne vous reste plus qu'à obéir. — J'ignore ce dont vous voulez parler, répondit Bramante en se rasseyant, je n'ai aucun papier sur moi. — Ah! permettez, capitaine, dit alors Francesco, permettez! Est-ce que le vin vous ferait perdre la mémoire? Il est si vrai que vous avez un papier sur vous, que j'en vois sortir un bout de la poche de votre pourpoint.

Braccioli se mit à sourire d'un air de triomphe; Bramante regardait fixement le petit père... Francesco profita de sa stupéfaction pour lui enlever lestement le papier et le passer aux mains du capitaine Braccioli.

— Malheureux! s'écria Brumante, qu'as-tu fait là? — Le devoir d'un ami, puisque ce bon capitaine assure que ce papier doit être pour vous la source d'une fortune. Vous n'entendez rien à vos intérêts, mon maître; et puisque nous avons trinqué ensemble, j'aurai du moins la satisfaction de vous avoir servi malgré vous.

Bramante tomba accablé sur son siège... Il n'y avait plus à lutter: il se reconnaissait vaincu.

— Or ça, vous autres, dit Braccioli à ses soldats, écoutez bien la lecture de ceci, afin de pouvoir affirmer au besoin, que c'est bien là le papier que j'ai trouvé sur le capitaine Bramante.

Il jeta sur celui-ci un regard plein d'une cruauté triomphante, ouvrit la lettre, et lut :

« Signor Ericcio, Francesco Bussoni, fils de Pietro Bussoni, de Carmagnola en Piémont, est venu tout exprès à Milan pour vous entretenir, de la part de son père, de certain objet que le nom de Bussoni vous remettra suffisamment en mémoire, et que vous seul pouvez éclaircir... »

Frappé de stupeur à la lecture de ces lignes, Bramante regardait Braccioli l'œil fixe et la bouche béante.

Francesco, calme et indifférent, jouait avec un gobelet dont il frappait la table à coups sourds et mesurés.

La figure de Braccioli, à mesure qu'il lisait, exprimait le désappointement à la fois le plus comique et le plus furibond.

— Ah ça! qu'est-ce que cela signifie? s'écria-t-il en froissant la lettre sans l'achever. — Qu'avez-vous donc à vous emporter ainsi? dit tranquillement Francesco. Cela signifie que, retenu en prison dans la même galerie que la duchesse Béatrix, et voulant absolument parler au signor Ericcio, j'avais prié le capitaine Bramante de lui faire parvenir cette lettre... Or, le signor Ericcio étant venu aussitôt après, ma lettre, devenue inutile, est restée dans la poche du capitaine. Le vin apparemment avait effacé tout cela de sa mémoire. Il n'y a qu'une chose qui m'étonne en ceci, c'est que trois ou quatre lignes griffonnées par un pauvre gardeur de troupeaux comme moi puissent avoir la vertu que vous leur attribuez et soient capables d'attirer la faveur du prince sur la tête de mon ami le capitaine Bramante. Après tout, cela doit être, puisque vous le dites, mais vous conviendrez au moins que c'est fort extraordinaire. — Cette ex-

plication peut être vraie, dit Braccioli sans prendre la peine de répondre aux dernières réflexions du père; mais si le capitaine Bramante veut se donner la peine de visiter une seconde fois la poche de son pourpoint, il y trouvera, j'en suis sûr, autre chose que cet insignifiant billet.

Bramante comprit, sans vouloir se l'expliquer, qu'il venait d'être sauvé par Francesco. Il mit la main dans sa poche, et n'y trouvant rien, montra à Braccioli qu'elle était vide.

Celui-ci devint tout soucieux, puis après un moment de silence :

— Qu'on fouille ce jeune homme, dit-il; je ne sais, mais je ne le crois pas aussi naïf qu'il voudrait bien le paraître.

Bramante jeta un regard inquiet sur Francesco. Le calme imperturbable du jeune berger le rassura; il se laissa fouiller de la meilleure grâce du monde. Il n'avait rien sur lui.

Braccioli frappa du pied, et devint livide de fureur.

— Capitaine Braccioli, lui dit alors Bramante, vous êtes venu ici, m'avez-vous dit, guidé par l'intérêt que vous me portez; je veux reconnaître tant d'obligeance, et c'est aussi par intérêt pour vous que je vous indiquerais demain certain rendez-vous hors des murs de la ville. Je vous trouve en parfait état de grâce, et je serais un ingrat si je ne saisisais pas cette occasion pour vous ouvrir à deux battants les portes du ciel.

(La suite au prochain numéro.)

TAXE MUNICIPALE SUR LES CHIENS.

Le Maire de la ville de Saumur, chevalier de la Légion-d'Honneur,

Vu la loi du 2 mai 1855, établissant une taxe municipale sur les chiens ;

Vu l'art. 5 du décret impérial du 4 août suivant ;
DONNE AVIS qu'à partir du 1^{er} OCTOBRE 1857, et jusqu'au 1^{er} JANVIER 1858, les déclarations des possesseurs de chiens seront reçues à la Mairie (bureau des contributions), tous les jours (fêtes et dimanches exceptés), de 10 h. du matin à 4 h. du soir.

La taxe est due pour l'année entière, et pour tous les chiens possédés au 1^{er} janvier, à l'exception de ceux qui, à cette époque, sont encore nourris par la mère.

Dans le but d'éviter toute méprise, le Maire rappelle aux possesseurs de chiens que les déclarations doivent avoir lieu chaque année, et qu'en conséquence celles par eux faites les années précédentes ne les dispensent pas d'en faire une nouvelle cette

année, à défaut de quoi ils seront passibles de la triple taxe.

La taxe sera doublée, si la déclaration est inexacte. Dans le cas de récidive de défaut de déclaration, la taxe sera quadruplée.

Elle sera triplée, si la récidive concerne une déclaration incomplète ou inexacte.

Du 1^{er} au 15 janvier 1858, les demandes en rectification et les réclamations de toutes sortes, à faire depuis les déclarations, seront reçues au même bureau, aux jours et heures ci-dessus indiqués.

Hôtel-de-ville de Saumur, le 25 septembre 1857.

Le Maire, Député au Corps-Législatif,
LOUVET.

MARINE. — Les jeunes gens peuvent entrer dans la marine impériale : 1^o par l'École navale, établie en rade de Brest, d'où l'élève sort, après deux ans, aspirant de seconde classe ; 2^o par l'École polytechnique, d'où l'on sort directement aspirant de première classe.

Les candidats non admis à dix-sept ans à l'École navale sont donc en mesure, jusqu'à vingt ans,

d'entrer dans la marine, en passant par l'École polytechnique, sans la moindre perte de temps. Afin d'offrir aux élèves qui lui sont confiés toutes les ressources de nature à leur ouvrir la carrière de leur choix, M. LORIOZ, directeur de l'École préparatoire à la marine, 49, rue d'Enfer, à Paris, vient de créer un enseignement préparatoire à l'École polytechnique, mais en vue seulement des élèves qui persistent à entrer dans la marine de l'Etat. C'est ainsi que cet établissement, qui, cette année encore, occupe le premier rang par le nombre de ses candidats admis à l'École navale, deviendra, pour la marine, le centre le plus complet d'études. (580)

BOURSE DU 20 OCTOBRE.

5 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 66 70
 4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 90 75.

BOURSE DU 21 OCTOBRE.

5 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 66 65.
 4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 90 50

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication,

En l'étude dudit M^e LEROUX,

Le lundi 9 novembre 1847, à midi,

LA PROPRIÉTÉ DE FELINE,

Dépendant de la succession de M. Berthelot-Couscher,

Située dans la commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, à 3 kilomètres de Saumur,

Et consistant en petite maison de maître, maison de fermier, jardin, cour, servitudes, ouches, logements en caves, pâtis complantés de noyers, terres labourables, prés, clos de vigne et bois-taillis, le tout de la contenance de 29 hectares 61 ares 05 centiares. (584)

A LOUER PRÉSENTEMENT

Jolie petite MAISON, avec jardin, garni d'arbres fruitiers, située près le bureau d'octroi de Notre-Dame.

S'adresser à M. SIMON, cordonnier, place de la Bilange. (566)

AVIS.

M^{me} GUICHARD a l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient d'établir un atelier de corsetière place du Marché-Noir, 5, à Saumur. Ayant déjà exercé cette profession à Tours, elle se trouve en position de faire, aussi bien que possible, et à des prix modérés, tout ce qui se rattache à cette partie de la toilette des dames.

A LOUER

Présentement,

Ou pour la St-Jean 1858,

BOUTIQUE ET APPARTEMENTS,

Situés rue de la Comédie.

S'adresser à M. BOUTET-BRUNEAU.

MAISON

Située rue Beaurepaire,

Anciennement occupée par M^{me} veuve Callouard,

A VENDRE OU A LOUER,

PRÉSENTEMENT

S'adresser à M^{me} veuve de FOSLETHEULLE, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (236)

A VENDRE

Une MAISON, avec cour et jardin, située au Chapeau.

S'adresser à M. Ménoré. (543)

A LOUER

UNE MAISON,

Appartenant aux héritiers Revelière,

Située à Saumur, rue des Payens,

Et actuellement occupée par M^{me} BERTHELOT, maîtresse de pension.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (555)

A CÉDER

Pour cause de santé,

De suite ou pour la Toussaint prochaine,

Un HOTEL bien achalandé, dans un chef-lieu d'arrondissement du département.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Une MAISON, rue des Payens, 3.

S'adresser à M. LECOY. (190)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'étude de M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n^o 8, est transférée même rue, n^o 3. (379)

A VENDRE

Pour 2,000 francs, 42 ares de terre labourable, affiés de rangées de vigne, situés commune de Saint-Lambert, canton du Chapeau, au lieu appelé l'Onche-de-la-Claie.

S'adresser à M. DAVEAU, miroitier, rue du Puits-Neuf, à Saumur. (560)

VINAIGRE MÉDICINAL aromatique pour la toilette et les bains. Propriété d'Andrieux-Barric et Langlane, successeurs de Mignot, parfumeur, rue Vivienne, 190, Paris.

Dépôt chez M. AVRILLON, parfumeur à Saumur, et chez tous les principaux coiffeurs de la France et de l'étranger. (495)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

PAR SEMAINE

UN NUMÉRO DE

16 PAGES,

10 CENTIMES.

JOURNAL ILLUSTRÉ

DES VOYAGES ET DES VOYAGEURS

Bureaux : 46, rue Saint-Louis (au Marais), à Paris.

ON NE S'ABONNE PAS POUR MOINS D'UNE ANNÉE.

TEXTE. — Voyages anciens et modernes, reproduits, traduits ou résumés : circumnavigations, explorations, découvertes ; grandes classes et grandes pécheries ; expéditions et combats maritimes, naufrages, hivernages célèbres. — Histoire naturelle. — Biographie des voyageurs célèbres. — Romans décrivant les contrées étrangères et leurs mœurs. — Excursions dans les départements français, dans leurs chefs-lieux et leurs localités les plus remarquables. — Voyages à travers la littérature, etc.

GRAVURES. — Vues des endroits les plus remarquables des deux mondes, portraits, gravures diverses, etc., etc.

Le cadre de cette publication atteste qu'elle aura, tout en donnant à ses souscripteurs une lecture de nature à leur plaire, un intérêt véritable. — Le premier numéro du *Journal illustré des Voyages et des Voyageurs* a paru le dimanche 5 avril. — Les personnes qui voudraient recevoir directement par la poste le *Journal illustré des Voyages et des Voyageurs*, peuvent adresser dès à présent leur souscription à ses éditeurs, 46, rue Saint-Louis (Marais), à Paris. — MM. les abonnés recevront gratuitement les titres, couvertures et la table des matières du volume que formera, chaque année, le *Journal illustré des Voyages et des Voyageurs*. — En envoyant franco un timbre-posta de 20 centimes, on recevra, à titre d'essai, les deux premiers numéros.

ABONNEMENT D'UN AN.

Paris 6 fr.

Départements 8

PAR AN :

24 numéros in-4^o

36

gravures coloriées.

MODES

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS,

SCIENCES,

ÉDUCATION, HYGIÈNE,

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

DESSINS DE BRODERIE

TAPISSERIE,

FILET, CROCHET, TRICOT,

TRAVAUX DE FANTAISIE.

DEUX NUMÉROS par mois au lieu d'UN, sans augmentation de prix pour les nouvelles Abonnées.

LA MODE DE PARIS

JOURNAL DU MONDE ÉLÉGANT

Voulant justifier de plus en plus sa place au premier rang parmi tous les journaux du même genre, vient encore de réaliser de précieuses améliorations. Elle a doublé l'étendue de son texte en adoptant le magnifique format in-4^o, et paraît désormais DEUX FOIS par mois au lieu d'UNE (soit VINGT-QUATRE FOIS par AN), avec une gravure de modes coloriée dans tous ses numéros, et sans augmenter pour cela son prix d'abonnement. Aussi est-elle plus que jamais le journal préféré de toutes les dames et demoiselles, et en même temps le GUIDE INDISPENSABLE de tous ceux dont l'industrie ou le talent ont pour objet les choses du luxe et de l'élégance. (Modistes, tailleuses en robes, lingères, mercières, marchands de nouveautés, etc.)

PRIX : Paris, un an, 15 fr. ; six mois, 8 fr. ; trois mois, 4 fr. — **Départements, Corse et Algérie,** un an, 18 fr. ; six mois, 10 fr. ; trois mois, 5 fr. — **Etranger,** selon le tarif postal. — **BUREAUX :** rue Coq-Héron, 5, à Paris. — Pour s'abonner, envoyer franco, à la directrice, un bon sur la poste ou sur Paris, ou s'adresser aux libraires et aux messageries. (Les abonnements d'ont du premier de chaque mois.)

PAR AN :

24 numéros in-4^o

36

gravures coloriées.

Patrons de grandeur naturelle

POUR ROBES, MANTELETS,

CHAPEAUX, LINGERIE,

VÊTEMENTS D'ENFANTS.

GRAVURES

AQUARELLES, SÉPIAS.

MUSIQUE

POUR CHANT ET PIANO.